

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 17

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 juillet 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – M. KARST – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – M. KIEFFER (arrivé au cours du point 0) – Mme JAKUBIAK – M. ZINS – M. ZERKOUNE – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme STAUB (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – Mme BOJOLY (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – Mme FILIPPELLI (qui a donné procuration de vote à M. KREVL) – M. CHAMS-DINE (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme THIL) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – Mme HILLEBRAND (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. ADELER – Mme LEININGER – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH) – M. WILHELM.

Point n° 10 : Subvention de l'Association sportive scolaire du Collège Robert Schuman

Madame THIL, rapporteur :

L'association sportive du Collège Robert Schuman, présidée par M. Steve LAJUS, Principal de l'établissement scolaire, a sollicité la commune de Hombourg-Haut en vue de l'obtention d'une subvention pour la participation au Championnat de France des Jeux de l'U.N.S.S.

Cet événement sportif qui a rassemblé 87 collèves de toute la France métropolitaine et d'outre-mer, s'est déroulé à Montargis du 21 au 24 juin 2022. L'équipe du collège Robert Schuman, encadrée par un professeur d'EPS, était composée de sept élèves de la catégorie « benjamins » (élèves de sixièmes et cinquièmes). Elle s'est distinguée notamment en handball en décrochant une très honorable 16^{ème} place.

A noter que trois autres collèves mosellans étaient aussi représentés : Paul Valéry de Metz, La Passepierre de Château-Salins et Francois Rabelais de L'Hôpital.

Les frais pour l'association sportive du Collège Robert Schuman s'élèvent à 1 963 € (hébergement, restauration, transport) et la demande de participation à la commune est de 500 €, soit 25 % du coût de participation à la manifestation sportive.

Il est rappelé que la commune de Hombourg-Haut, labellisée « Terre de jeux 2024 », s'engage pleinement dans le soutien au développement de la pratique sportive des jeunes hombourgeois. Aussi, sa volonté est d'encourager et de valoriser le travail mené, tout au long de l'année, par les élèves et leur professeur d'EPS pour accéder et participer à ce championnat de France des Jeux U.N.S.S.

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des commissions « finances » et « affaires sportives », le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 500 € à l'association sportive du Collège Robert Schuman pour la participation à cet événement.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 19 juillet 2022

Le Maire,
Laurent MULLER

